

# Réunion des acteurs accompagnant les personnes en situation de handicap

## 2 octobre 2020

---

### 1. Présents :

---

**Pour le Secrétariat d'Etat en charge des personnes handicapées :**

Mme la Ministre, Sophie CLUZEL

Mme Darnault, Directrice de cabinet

### 2. Propos introductif de Mme la directrice de cabinet, Marine DARNAULT et de Mme la Secrétaire d'Etat, Sophie Cluzel

---

Cette réunion est dédiée à l'évolution de la situation sanitaire.

Concernant les protocoles, ils seront actualisés courant de semaine prochaine.

- Les associations doivent faire remonter leurs propositions d'évolution ou leurs points d'attention d'ici le début de semaine prochaine
- La [FAQ](#) du SE PH sera potentiellement réactualisée

### 3. Questions/réponses

---

- Point d'alerte sur les tests car des professionnels de soins sont insuffisamment formés pour prendre le temps et faire les tests auprès de personnes autistes notamment. Une solution rapide est à trouver.
- Point d'alerte sur les personnes ayant un handicap psychique et qui abandonnent tous leurs soins. Constats : beaucoup n'acceptent pas le masque par exemple. L'accompagnement est insuffisant.
- Des refus de soins car l'accompagnant n'est pas accepté dans les hôpitaux et entravent l'accès aux soins.

➔ **Réponse SE PH : ces points d'alerte seront retransmis aux ARS.**

- Tension sur les RH va s'accroître si relance dès lundi du service ameli.fr pour obtenir des arrêts maladies. Si ce système d'auto-déclaration est relancé pour les cas contacts, les tensions RH vont être encore plus fortes pour le secteur.
- Actualiser le protocole au sujet des transports notamment entre taxis et transports adaptés (point déjà remonté au printemps)
- Besoin d'une communication forte sur le 360 qui peine à être utilisé.
- Concernant le relayage : manque de financement pour en faire un véritable levier.
- Tests : rappeler qu'il n'y a pas besoin de tests pour revenir dans les foyers.
- Sécurisation pour les parcours de travailleurs ESAT : la prise en charge de la rémunération garantie s'arrête au 10 octobre. Qu'elle compensation pour éviter que des personnes se retrouvent sans ressource. Des associations proposent que la prise en charge de cette rémunération garantie soit prolongée jusqu'en décembre. Des reprises d'activités en ESAT encore éparées. Un soutien est encore nécessaire, particulièrement pour les activités de restauration, en lien avec le secteur aéronautique (cf. branches professionnels)
  - ➔ **Réponse SE PH** : un travail est en cours avec la Direction du travail. Se saisir également de l'opportunité du Plan de reconversion
- Alerte sur la situation des SAAD et le besoin de trésorerie. Demande qu'un fonds soit mis en place pour prendre en charge les surcoûts des EPI
  - ➔ **Réponse SE PH** : à étudier rapidement avec la DGCS
- Que prévoit le ministère sur les règles en matière de vaccination contre la grippe pour les ESMS accompagnant des personnes en situation de handicap ?
- Affirmer que tous les professionnels soient considérés comme des acteurs de la Santé afin d'éviter les tensions désastreuses, les fortes difficultés de recrutement. Pour rappel à emploi égal, les salaires ne sont pas les mêmes.
- Campagne agir tôt est lancée par l'ANECAMSP mais des services en tension (des listes d'attentes fortes dans certains territoires) ce qui ne facilitera pas l'accompagnement par les CAMSP. La Covid rend les listes d'attente en CAMSP et même en direction des PDAP et PCO absolument inquiétantes. Il faut se rendre compte que les tous jeunes enfants n'ont pas, ces derniers mois, fréquentés les crèches, et entrent encore plus difficilement en maternelle, compte tenu de leurs troubles. Les familles très inquiètes car les symptômes précoces s'installent à grande vitesse, se voient sur des listes d'attente phénoménales dans les CAMSP et autres Plateformes diagnostic. Demande de faciliter l'accès au forfait précoce et avoir un forfait soin pour rembourser les prises en charge complémentaires (PEC)

- Point d'alerte sur la réunion du comité de suivi du SEGUR qui s'est tenue la semaine dernière a amené beaucoup de déceptions. Pour rappel l'idée était de revoir les statuts des professionnels avec les partenaires sociaux pour améliorer la reconnaissance et l'attractivité des métiers. Il était convenu également de travailler sur un plan d'investissement dans un continuum : domicile – ESMS- hôpitaux (par exemple développer les outils de télémédecine ...) permettant ainsi de sortir du cloisonnement. Alerte car ces points qui n'ont pas été abordés, la réunion restant sur des échanges très « hospitalo-centré ».
  - ➔ **Réponse SE PH : Les points d'alertes sont portés auprès du premier ministre. Ils seront réitérés**
- Si les procédures de mise à disposition des masques en officine vont être clarifiées. De nombreuses personnes en situation de handicap à domicile sont très inquiètes concernant la continuité des possibilités de se protéger et de protéger leurs salariés, auxiliaires de vie dans le cadre de l'emploi direct.
  - ➔ **Réponse SE PH : Maintien du circuit via les officines est confirmé**
- Des difficultés avec la Belgique pour des allers-retours des proches.
- ❖ **La prochaine réunion organisée par Sophie Cluzel avec les acteurs nationaux accompagnant les personnes handicapées est dans deux semaines**